

ECHO

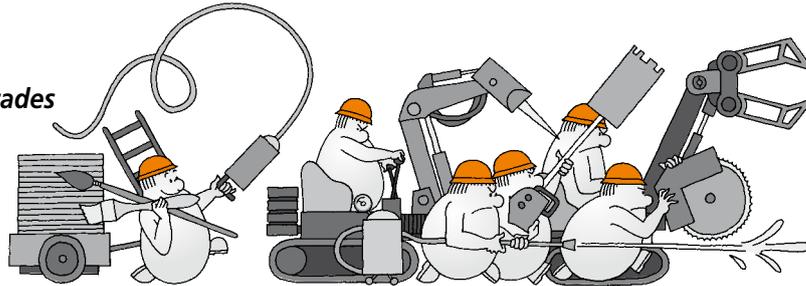
JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | MAI 2015 | N°3





démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Pharmacie des
Sens+

jusqu'à **70%**
de réduction
sur nos produits

T 022 797 27 37
Coupe Gordon-Bennett 4B | 1219 Le Lignon

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

Entretien & réparation
toutes marques

info@garageperroud.ch Michel REY



**LA FERME
DU LIGNON**

DEPUIS 1965

VENTE D'ŒUFS FRAIS DU JOUR
(4.- les 6 | 16.- les 30)

sur place ou livrés dans votre boîte
Vin de la propriété et produits du terroir

Plusieurs salles à louer pour vos événements

info@ferme-du-lignon.ch | 077 467 46 30 | www.ferme-du-lignon.ch

**Laboratoire dentaire
du Lignon** ■ **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON

**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01



Votre spécialiste au Lignon
depuis 2001



Fenêtres - Portes - Stores - Volets - Vitrierie
Rénovation et Neuf
Bois - Aluminium - PVC

GS Windows SA - Chemin du Château Bloc 17 - CP 60 - 1219 Le Lignon
Tél. 022 796 99 64 - www.gswindows.ch - info@gswindows.ch

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'ÂIRE-LE LIGNON

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2015

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution

19 juin 2015

Dernier délai de remise des textes

4 juin 2015

VERNIER 
Une Ville pas Commune

P 6-9



ÉDITORIAL

4

Le mot du président

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

L'écho du passé

La Fête des mères

Le saviez-vous?

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-7

Votations communales

Conseil Municipal

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

8-9

Un bel anniversaire au Lignon

Pistes cyclables

La fête des voisins

Le folklore de retour du Lignon

Ethnopoly, c'est parti!

LA VIE DE L'ASSOCIATION

10-12

Limitation des nuisances de l'aéroport

Message aux propriétaires de villas à Aire

Assemblée générale de l'association

Après... le cycle du Renard?

CHEZ VOUS

14

Les bonnes choses

AGENDA & SORTIES

14

Mai

CHEZ VOUS

15

Parlons jardinage

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation
AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015
Président
Gjon Thaqi
022 796 01 00

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Pierre Chevrier;
Alain Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat

Membres suppléants
Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

Dans ce numéro de notre bulletin, le «raide» cède sa colonne «éditorial» au «petit mot» du nouveau président de l'Association, M. Gjon Thaqi, élu lors de la dernière assemblée générale

Quel lien entre ma profession de sertisseur en joaillerie et la présidence de notre association, me direz-vous ? Rien a priori.

Pourtant, à bien y regarder, la persévérance, le rêve, le calme, la dextérité et le cœur en sont des traits communs. Dans notre quartier que j'aime depuis 15 ans, rien n'est évident. Il faut faire preuve de créativité et d'énergie pour penser et l'imaginer, tout en faisant face aux contraintes et nuisances dictées par les «ardeurs» des uns comme des autres. Bref, assurer une qualité de vie pour ses habitants, et ils sont nombreux, relève d'un défi quotidien. Notre association – l'une des plus anciennes du canton en matière de défense d'un quartier – y a une vraie place qu'elle occupe avec cœur. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail accompli par mon prédécesseur, Rafael Gemes, et son Comité, qui ont su faire face aux nombreuses épreuves, traversées avec habileté et succès. Habitant Nicolas Bogueret, avec ma famille, je souhaite faire le lien entre tous les résidents d'Aire-le-Lignon. Sportif dans l'âme avec mes 45 ans, je mettrai toute mon énergie et mon expérience à disposition des membres de notre association. Avec son esprit d'équipe, notre Comité défendra avec vigueur et panache l'avenir de notre quartier.

Je me réjouis de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations, voire au travers de notre journal.

**Vive l'association des intérêts
d'Aire-le-Lignon !**

**AVEZ-VOUS PENSÉ À LA
COTISATION 2015 ?**

Cotisation annuelle: CHF 30.– minimum
Personne morale: CHF 70.–

CCP 12-15388-4
Iban CH09 0900 0000 1201 5388 4

L'ÉPHÉMÉRIDE

Le mois de mai

Il est le cinquième mois du calendrier grégorien et le troisième du calendrier julien. Son nom viendrait du latin «maius» et fut donné par les Romains en l'honneur de la déesse Maïa. Selon certains, ce serait le premier roi romain Romulus qui aurait donné ce nom en l'honneur des sénateurs appelés maiores.

La Fête du 1^{er} mai, instaurée, à l'origine, comme journée annuelle de grève pour la réduction du temps de travail, qui devint rapidement une journée de célébration des combats des travailleurs. Elle est célébrée dans de nombreux pays du monde et est l'occasion d'importantes manifestations du mouvement ouvrier.

Durant ce mois, les jours augmentent de 71 minutes et le 21 mai, à 10h45, le Soleil entre dans le signe des **Gémeaux**. Pour les natifs du signe, 2015 leur réclamera de garder un réalisme et une lucidité à toute épreuve ! Ne pas s'égarer, surtout pas du côté de l'utopie et des grands idéaux. Ils doivent regarder les choses en face, Etre un peu fataliste et faire avec les situations (même si elles dérangent). Ne rien dramatiser non plus : il faut garder le moral envers et contre toute démotivation et éviter de se refermer comme une huître dès que les choses ne vont pas dans leur sens. Bref, s'ils ont bien les pieds sur terre, qu'ils ne désarment pas et qu'ils s'efforcent de voir le meilleur de chaque situation, ils auront vaincu les pièges principaux de cette année pas toujours très rigolote.

ECHO DU PASSÉ

Le 7 mai 1915, le Lusitania, un paquebot britannique est torpillé au large de l'Irlande par le U-20, un sous-marin allemand. Le Lusitania venait de New York et se dirigeait vers Liverpool. Il transportait 1959 passagers et hommes d'équipage.

Il y eu 1198 disparus (dont 128 citoyens américains parmi lesquels le milliardaire Alfred G.Vanderbilt). Ce torpillage prépara l'opinion américaine (où il existe une importante minorité d'origine germanique), jusque-là réticente, à accepter l'engagement des États-Unis

Ce n'est qu'en 1972, que le gouvernement britannique (ainsi que le gouvernement américain et la compagnie Cunard) **révèle** que le Lusitania transportait une cargaison très importante de matériel de guerre.

Le saint du mois

Le 22 mai, fête de Sainte-Rita. née à Cascia en Ombrie (Italie) en 1381 où elle morte le 22 mai 1457. Epouse, mère devenue veuve, puis religieuse elle est surtout vénérée comme la patronne des causes désespérées ou perdues et la sainte de l'impossible. Elle est la première sainte canonisée par Léon XIII lors du grand Jubilé de l'an 1900 ce qui a encore augmenté ses dévots.



ne mérite-t-elle pas un jour exceptionnel ? Car, comme l'écrivait Balzac : **«le coeur d'une mère est un abîme au fond duquel se trouve toujours le pardon».**

La rédaction, tient à adresser à toutes mamans ses sentiments de reconnaissance et ses vives félicitation, en leur dédiant ce petit texte de Thi Anh :

*Je t'offre des fleurs
Car tu ré pares mon coeur.
Je t'offre des fleurs
Car tu effaces mes peurs.
Je t'offre des fleurs
Car tu es dans mon coeur
Bonne fête Maman !*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le peintre, graphiste et illustrateur suisse Hans Erni s'est éteint à Lucerne, le 21 mars 2015, à l'âge de 106 ans.

Reconnu pour son art pictural, ses fresques, ses illustrations de timbres, ses affiches d'expositions, ses sculptures et ses lithographies, Hans Erni avait fait de son art un élément constitutif de l'image de la Suisse. Interviews et portrait en archives.

Hans Erni avait des relations étroites avec Genève ce qui l'a amené à réaliser quelques œuvres dont l'une marquante dans la Cité de Calvin un bas-relief de céramique sur la façade de Manor, dédié à Rousseau, illustrant une citation de «L'Emile», le bâtiment commercial ayant remplacé la maison d'enfance de l'écrivain

Mais savez-vous que notre quartier a également bénéficié du talent de cet artiste, puisque en 1967. le peintre dessine 84 plaques de cuivre qui vont orner chacune des entrées des immeubles du Lignon sur le thème du «Candide» de Voltaire, qui a été un voisin proche (Théâtre Voltaire à Châtelaine).



FÊTE DES MÈRES

Dimanche 10 mai 2015

La version moderne de la fête des mères nous vient directement des États-Unis. Le second dimanche du mois de mai 1907, au moment du décès de sa maman, une américaine, l'institutrice Anna Jarvis, a demandé aux autorités d'instaurer une journée en l'honneur de toutes les mamans du monde le deuxième dimanche de mai. Vœu exaucé ! Fête qui fut particulièrement célébrée au cours de la première guerre mondiale, l'éloignement familial dû aux circonstances ayant engendré un vif échange de cartes de fête des mères, de poèmes et autres mots doux entre les deux continents, la coutume de la fête des mères fut ensuite adoptée par bien d'autres pays.

Si la fête des mères, comme Noël, est souvent, aujourd'hui, décriée comme un événement annuel purement commercial, en réalité à ses origines, elle n'avait rien de mercantiles. Et même alors, si cette commémoration a pris depuis un tour plus commercial, chaque mère

Le dicton du mois

Plus mai est chaud,
plus l'an vaut.

La pensée du mois

On reconnaît un oiseau en écoutant son chant, on reconnaît un homme en écoutant ce qu'il dit.

Proverbe chinois

Le truc du mois

Sachet de thé

Ne jetez plus le sachet de thé après l'infusion. En effet, appliqué sous les yeux, il lutte contre les cernes en provoquant un afflux sanguin. Humidifié, il peut servir à nettoyer un miroir ou un meuble.



Le thé absorbe les odeurs, on peut donc placer un vieux sachet dans le frigo, la litière du chat ou se le passer sur les mains après avoir coupé de l'ail.

Autorisations de construire

Du 25 mars au 1^{er} mai 2015

Fond. placements immobiliers

rénovation appartement
7^e étage
av. du Lignon 49

Mme E. Salvi

aménagement de bureaux
ch. du Château-Bloch 11

Commune de Vernier

modification projet initial piste
Vita
Bois-des-Frères

J. Hunger

deux villas jumelles HSE, transformation garage en bureau
Ch. Bois-Jacquet 25a-25b

S.I.G.

surélévation espace vie
Libellules
rte de l'Usine-à-gaz 21

P. Schwab

construction d'une villa mitoyenne
ch. de l'Alouette 6

Petruciani L.

modification fenêtres sous-sol
ch. des Platières 38

Ville de Vernier

pose de poteaux
ch. Moulin-des-Frères

VOTATIONS COMMUNALES

Election du Conseil municipal

(37 sièges à repourvoir)

Chacun a pu prendre connaissance, dans la presse, du résultat de l'élection des conseils municipaux et du premier tour de celle des exécutifs qui comprenait à Vernier 23'149 électeurs inscrits et un taux de participation de 33,81 %.

Le Conseil municipal de Vernier sera, pour la législature 2015-2020, composé de : 14 socialistes (82'255 suffrages de liste); 12 MCG-Indépendants (73'995); 4 Libéraux-radicaux (28'837); 4 Verts (26'605); 3 Démocrates-chrétiens (19'635).

L'UDC, l'Union verniolane et Ensemble à gauche n'ont pas obtenu le quorum.

Election du Conseil administratif

L'exécutif sortant (Apotheloz, Rochat, Ronget) qui se représentait sur une liste d'Alliance républicaine (contre nature pour certains) a réussi à remporter la majorité absolue (3'741), dès le premier tour, (un brillant succès) évitant ainsi aux électrices et électeurs de retourner aux urnes le 10 mai prochain.



Pierre Ronget - Thierry Apothéoz - Yvan Rochat

CONSEIL MUNICIPAL

Rectificatif

Dans le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 10 mars 2015, paru dans l'Echo d'Aïre du mois d'avril (N°2) le crédit ouvert pour l'étude de l'étape 1 de l'aménagement de la place de Châtelaine se monte à la somme de CHF 76'140.- et non 76'140'000.- comme indiqué par erreur. La rédaction attribue un bonnet d'âne au correcteur et prie ses lecteurs de bien vouloir excuser cette augmentation de dépense involontaire.

Séance du mardi 21 avril 2015

Sous la présidence de Mme Christina Meissner (UFDC), le législatif, après avoir, en début de réunion, rendu un bref hommage à M. Charles Broye, anciens conseiller municipal et administratif, décédé le 11 avril dernier, a attaqué l'ordre du jour de la séance.

Acceptation, par 28 oui et 2 abstentions (MCG) de la vente et l'achat de parcelles entre Vernier, l'Etat de Genève et la Fondation pour les terrains industriels de Genève et ouvrir les crédits nécessaires à ces opérations.

Acceptation, par 28 oui et 2 abstentions (MCG) de la constitution de diverses servitudes sur des parcelles sises au chemin du Croissant.

La motion socialiste invitant l'Exécutif à contacter la Ville de Lausanne pour l'inviter à présenter sa démarche d'information sur les «droits des locataires» lors d'une séance de la Commission sociale et de chiffrer le coût d'une démarche similaire pour notre Commune est acceptée par 25 oui et 7 abstentions (PLR et MCG).

Ouverture, à l'unanimité, d'un crédit d'étude de CHF 200'000.- pour la couverture de quatre terrains extérieurs, la construction d'un bâtiment avec vestiaires et buvette au tennis d'Aïre.

Même unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 150'000.- pour le remplacement du revêtement de deux terrains aux tennis de Vernier.

Toujours l'unanimité pour le crédit de CHF 520'000.- destiné à la rénovation des tableaux électriques de l'école d'Avanchet-Salève.

La pétition munie de 32 signatures des habitants du Village de Vernier et alentours concernant le nouveau Plan directeur communal est acceptée à l'unanimité et transmise au Conseil administratif.

La motion déposée par Mmes Meissner et Kaelin relative pour plus de logements et moins de nuisances et pas d'ouverture au trafic aérien commercial entre 23h et 6h du matin est acceptée par 28 oui et 1 abstention (MCG), de même que la résolution, sur proposition du Conseil administratif – demandant la modification du règlement d'exploitation de l'Aéroport afin d'interdire entre 23h et 6h du matin tout trafic aérien commercial.

Divers projets de délibération sont pris en considération et transmis aux commissions concernées.

Une motion des groupes UDC et PLR pour la mise sur pied d'une «journée citoyenne» de nettoyage des espaces naturels est acceptée par 18 oui; 10 non et 1 abstention et transmise au Conseil administratif.

Le Conseil unanime délivre un préavis favorable à la nomination du lieutenant Joao Peixoto au grade de Premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

Après diverses questions orales, la séance est levée à 22h50.

DÉMOGRAPHIE

Décès annoncés du 17 mars
au 27 avril 2015

Astadjou, Christa Kostou, 1955, av. du Lignon 11

Berthet née Delévaux, Dominique, 1961,
rue du Village 23

**Bortis née Hetzel, Karolina, 1923,
av. du Lignon 84**

Brodard, Raymonde Augusta, 1937,
av. de Crozet 10

Bulla Pietro, 1926, av. Louis-Pictet 4E

Constantin, Luciano Daniel, 1937,
av. de Châtelaine 83

Demierre née Martin Sanchez, Maria, 1948,
av. de Châtelaine 91

**El-Tawil née Bracko, Ioula, 1937,
ch. Bois-Jacquet 15c**

Fernandez, José Manuel, 1940, ch. de l'Ecu 13

Gilardi, Georges, 1921, av. du Lignon 72

Izeni née Vasquez, Aurora, 1971,
ch. Nicolas-Bogueret 36

Jenni née Liengme, Mariette Alice, 1933,
ch. de la Naz 25, Bernex, veuve de Gustave Jenni

Lavorel, Roger Henri, 1926,
ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Leanza, Alfia, 1931, av. Louis-Pictet 4E

**Mailhot née Günther, Christiane Charlotte
Evodie, 1945, av. du Lignon 64**

Mancini née Honhon, Lucienne Adèle Marie,
1932, rue du Grand-Bay 9

Marguet née Grandgirard, Gisèle Angela Marie,
1938, ch. Du-Villard 16

Nelli, Corrado, 1927, av. du Lignon 71

Overney, Marcel Jule, 1958, ch. des Vidollets 35

Perret, Michèle, 1942, ch. de Maisonneuve 12B

Rapin, Jean-Pierre, 1944, ch. de l'Ecu 19

Rastoldo, André Jean, 1931,
av. de Châtelaine 76bis

Ravey née Terrier, Huguette Yvette, 1931,
ch. de l'Etang 66

Uldry née Rebstein, Meta Ruth, 1944,
ch. De l'Ecu11c

**Viegas Fialho Lucas Pedro née Viegas Fialho,
Maria Rosa, 1954, av. du Lignon 73**

Weber née Meier, Marianne, 1927,
ch. de l'Esplanade 12

Weiersmuller, Fabrice Benjamin, 1973,
av. des Libellules 14

Willi née Reynaud, Marie Antoinette, 1918,
ch. Maisonneuve12B

Zalunardo, Camillo, 1940 ch. de l'Etang 29



† **Charles Broye**
Un ancien magistrat
nous a quittés

La rédaction a appris, avec regret, le décès survenu, le 11 avril 2015, à l'aube de ses 85 ans, de l'ancien conseiller municipal et conseiller administratif, **M. Charles Broye**, dit Charly.

Habitant Vernier-Village, employé chez Givaudan, c'est dans les rangs du Parti du travail qu'il s'est engagé en politique afin de pouvoir, par conviction et par nature, œuvrer au bien de la population, Elu en 1967 conseiller municipal, il siège au délibératif jusqu'en 1979, année où il se présente comme candidat au Conseil administratif. Lors du scrutin, le 6 mai 1979 (le jour de la Vogue de Vernier) les urnes lui sont favorables puisqu'il recueille 1629 voix, derrière Fulvio Moruzzi et devant le magistrat sortant, François Satin (1511 voix).

En charge du dicastère de l'environnement, des routes, de la voirie et des cimetières, il a mené, notamment, la création d'un circuit pédestre reliant la passerelle de Chèvres à celle du Lignon, avec la réalisation d'un chemin du Jardin robinson du Lignon au Moulin et du Moulin à l'Usine Givaudan et celle sur la rive droite du Rhône entre le Pont Butin et la Station d'épuration d'Aire, Durant sa législature, il présidera, en 1980, l'exécutif de Vernier et portera, conformément à la loi, le titre de maire.

Aux élections de 1983, le scrutin au système majoritaire et les coalitions de circonstance (déjà!!) ne lui ont pas permis, après 4 ans, de poursuivre son activité au sein de l'exécutif verniolan. Mais il n'abandonnera pas son engagement et continuera à consacrer ses forces au service de la collectivité en retrouvant son siège au Conseil municipal qu'il occupera jusqu'en 1987.

Plein de modestie, mais ouvert aux contacts humains, il exercera ses mandats au municipal et à l'administratif avec comme objectif principal être au service des autres.

A sa famille et à ses proches, la rédaction leur renouvelle sa sympathie et ses sincères condoléances.

Le bloc-notes du taupier

Le taupier a lu avec un certain intérêt cette information de l'Agence Reuter :

«Les ruelles qui empestent l'urine. Ce phénomène est bien connu dans les quartiers festifs de toutes les villes. Mais Hambourg, en Allemagne, passe à l'offensive.

Des habitants du quartier Sankt Pauli, qui abrite de nombreux clubs et bars, excédés, ils ont choisi de prendre le taureau par les cornes. Comment? En repeignant les murs avec une peinture très spéciale (qui rejette tout ce qui est liquide) qui redirige le flux d'urine des indécents, directement sur leurs chaussures. Le principe de l'arroseur arrosé, en somme.

«La peinture protège les immeubles et les résidents, et, plus important, cela envoie un message disant que ce comportement n'est pas acceptable». Cette solution a toutefois un coût: environ 500 euros pour une surface de 6m².

«Mais si vous comparez le travail quotidien pour nettoyer tout ça, l'odeur et les dégâts que l'urine cause, alors ça vaut vraiment le coup», affirme à l'Agence Reuters, Julia Staron, qui coordonne le groupe de riverains.»

Avant cela, des moyens plus conventionnels, comme des systèmes de surveillance vidéos avaient déjà été installés. En vain. Mais ce nouveau moyen peut-être une idée à creuser?



avant

après

Service des pompes funèbres

Permanence téléphonique
24 heures sur 24 - 7/7

Tél. 022 418 60 00



VILLE DE
GENÈVE

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

Les Joyeux dimanches

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 28 juin à 12h15 à la Ferme du Lignon.

Au menu

Salades diverses, brochettes de viande, pommes de terre, dessert et café

Participation

CHF 10.- boisson comprise

Inscription

jusqu'au vendredi 26 juin à midi
au 022 796 62 79
ou 022 796 28 53

Petites annonces

Votre petite annonce ici.

CHF 2.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à info@actualpub.ch

A vendre

4 pneus été Michelin 185/55 R15 82T en bon état, estimé par garage au prix de CHF 50.- par pneu (ou prix à discuter).

Merci de me contacter au 079 714 5240 (Aïre)

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Tout le monde reçoit des lettres, des cartes oblitérées. Après lecture, merci de ne pas jeter aux papiers les timbres de votre courrier.

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir!

Une partie sera remise à une action humanitaire. D'avance merci de votre geste sympathique et facile à réaliser.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

UN BEL ANNIVERSAIRE AU LIGNON

100 ans, ça se fête !

Comme nous l'apprend «Actu Vernier» de mars, les Autorités de Vernier, en la personne de M. Thierry Apothéloz, Maire; accompagné de M. Marko Bandler, responsable du Service de la cohésion sociale, ont eu le plaisir de **fêter le 100^e anniversaire** (moment toujours exceptionnel) d'une habitante du Lignon depuis 50 ans, **Mme Domenica Organtini**.

Née à Rome en 1915 en pleine Première guerre mondiale qui la laissera orpheline de son père. Elle part, avec son époux, rejoindre leur fils Sylvain en Suisse... en Vespa, un voyage de trois jours!!!

Avec du retard certes, mais du fond du cœur, la rédaction présente ses vives félicitations à la nouvelle centenaire et ses souhaits sincères pour, ces prochaines années, une excellente santé, une vie paisible et une bonne forme, en se rappelant cette pensée d'un philosophe «la vie est une longue lutte dont les cents premières années sont les plus pénibles».



Le Maire Thierry Apothéloz et la double jubilaire

PISTES CYCLABLES

Très aimablement et pour la **seconde fois l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon (AIALI) a été reçue par M. Kim NG, ingénieur civil de la ville de Vernier, pour la présentation du projet d'aménagement routier de la route d'Aïre et du chemin des Sellières (jusqu'à l'intersection avec le chemin du Renard).**

Depuis notre précédente entrevue, le projet a été modifié en tenant compte d'un certain nombre de remarques de l'AIALI, en particulier sur le tronçon du chemin des Sellières (entre le carrefour du Bois des Frères et le ch. du Renard)

En résumé, la ville de Vernier envisage de créer une piste mixte (piétons et cycles) de 2.8 m de large sur la voie montante et l'élargissement du trottoir (2 m) sur la voie descendante. La bande cyclable sur cette même voie est maintenue et passera derrière 3 îlots qui serviront comme éléments modérateurs de vitesses sur ledit tronçon.

Les intersections existantes (Grand Champ, Renard) seront modifiées et des trottoirs traversants seront mis en place.

Ces aménagements amélioreront grandement la sécurité de l'ensemble des usagers.

Par ailleurs, un revêtement phono absorbant sera mis en place pour atténuer le bruit routier et des travaux d'assainissement des eaux sont également prévus.

L'exécution du projet est prévue le premier semestre 2016.

La réunion s'est terminée par l'examen de la zone 30km/h qui commence au carrefour ch. des Sellières/ ch. du Renard pour celui-ci, au ch. du Bois Jacquet pour les Sellières, c'est une incohérence, pour les deux chemins la zone devrait démarrer au carrefour Sellières/Renard. Vernier va examiner la demande et un retour sera fait à l'Association prochainement.

R. Rey-Mermier

LA FÊTE DES VOISINS

En 2015, la Fête des voisins aura lieu le vendredi 29 mai dès 18h.

Les membres du Contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon se réjouissent de partager, devant le local du Contrat de quartier, un petit moment avec vous et vos voisins pour partager le verre de l'amitié.

C'est aussi l'occasion de rendre le sourire à son voisinage, de renforcer les liens de proximité et de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier.

Buffet canadien avec l'apport (même modeste) de chacun. Boissons offertes.



LE FOLKLORE DE RETOUR AU LIGNON

Le samedi 18 avril, sur la presqu'île, les souffleuses et souffleurs de cor des Alpes, instrument prioritairement utilisé dans les montagnes, ont, à nouveau cette année, sympathiquement offert un concert, en fin d'après-midi, sur le Mail du Lignon, pour le plus grand plaisir des habitants et du public venu d'ailleurs.

Rappelons qu'à l'origine, le cor des Alpes était utilisé pour prévenir les villages d'un danger ou pour appeler les habitants à l'église. Si la place habituelle de cet instrument est, comme son nom l'indique, dans les Alpes, il a su mettre en valeur, face aux immeubles du Lignon, sa parfaite sonorité et surtout les qualités des instrumentistes. Merci à ces musiciens d'avoir transporté, pendant un instant, les habitants de la Cité dans une ambiance de vacances alpestres.



ETHNOPOLY, C'EST PARTI!

Jeudi 4 juin prochain de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Un repas est organisé durant la pause de midi. Un apéritif de remerciement aura lieu dès 16h30 à la Salle Ducor SIG.

Ethnopoly est un jeu interculturel, qui promeut la diversité culturelle. Il a pour but de susciter des représentations positives de l'autre de manière ludique. Il est également une plateforme de rencontre entre des personnes d'origines différentes.

Vernier, en général et Le Lignon en particulier avec ses nombreuses et différentes nationalités présentes dans sa population, est un cadre idéal pour la réalisation de ce projet.

Ethnopoly 2015 s'adresse à 182 élèves, âgés de 10 à 11 ans et qui sont en 7^e primaire des écoles d'Aïre, des Libellules et du Lignon, afin de leur faire découvrir la richesse et la diversité culturelle de leur environnement, ainsi qu'aux habitants, associations, services et commerçants de ces quartiers de la ville de Vernier. Le jeu se présente sous la forme d'un rallye, les postes sont tenus par des habitants qui reçoivent les équipes d'enfants à domicile afin de leur présenter un ou plusieurs aspects de leur culture.

Les équipes composées de quatre enfants et un accompagnant adulte évolueront dans le quartier des Libellules, Aïre et Lignon toute une journée.

Ce projet, est une initiative de l'équipe d'animation de la MQ des Libellules (Isabelle LAMM, Cédric SCHOLL Joseph MINNITI), l'équipe de monitrices et moniteurs, les stagiaires, le comité de la maison de quartier, la collaboration des écoles des Libellules et d'Aïre et soutenu par le Contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon, dont la finalité est de proposer un jeu permettant des rencontres interculturelles pour une cohabitation harmonieuse sur la commune.



Beach Volley

Du 6 juillet au 29 août

L'été approche à grands pas et les habitants (adultes et enfants) attendent, avec impatience, le retour de cette sympathique installation qui permet de se retrouver, en toute convivialité, entre familles, amis ou voisins pour passer d'agréables moments ensemble.

Mais cette organisation, fort appréciée, requiert l'engagement d'un grand nombre de bénévoles qui deviennent, de nos jours, de plus en plus difficile à recruter.

SOS ! On a besoin de vous !

Si, cette année encore, la population du quartier désire avoir la possibilité de faire du sport intergénérationnel autour de grillades et de bonne humeur, il faut absolument que les organisateurs, avec l'appui du Contrat de quartier, trouvent les personnes nécessaires et indispensables à la réalisation de ce projet qui se déroulera.

Faute de renfort, cette animation risque de ne pas avoir lieu !!! Ne soyez pas seulement consommateurs, mais également acteurs !

Les personnes intéressées et disponibles pour apporter leur aide sont invitées à participer à une séance d'informations le jeudi 4 juin à 18h30 au local du Contrat de quartier (Place du Lignon 45). La réunion sera suivie d'une verrée. Venez nombreux !

Renseignement et inscription
Mme V. Budry 079 458 63 91

Un livre, un écho



**L'Empreinte
amoureuse**
de Mélanie Chappuis

«Bruno souffre d'un mal dont il ne peut identifier l'origine et qui prend la forme d'un cancer. Se pensant condamné, il décide que la mort est une belle façon de s'inscrire durablement dans les cœurs de celles qu'il a aimées. Il part à leur recherche, désireux de connaître son empreinte sur ces femmes et les leurs sur lui. Bruno voyage d'un amour à l'autre, d'un pays à l'autre également.

Il se souvient des lieux de son enfance nomade, douloureusement quittés une fois adoptés, de ces années passées à recommencer jusqu'à ce que l'ailleurs devienne foyer. Bien plus que vers la mort, ses cheminements à travers le passé vont le mener à un soudain sursaut de vie, ses errances citoyennes et amoureuses lui fournissant enfin les clés de sa guérison.»

L'écriture de «L'empreinte amoureuse» est tantôt fébrile, intense, symbolisant ces instants d'absolu que recherche et vit l'auteur tantôt apaisée, ralentie par la nostalgie qui parcourt ce roman.

Ainsi, après «Maculée conception» et «Des baisers froids comme la lune» Mélanie Chappuis continue de sonder, avec talent, l'âme humaine. Ce roman est un voyage intérieur qui s'effectue dans le temps, l'espace et les êtres rencontrés au fil de l'existence.

Suite, colonne suivante



LIMITATION DES NUISANCES DE L'AÉROPORT

Nous avons aussi le droit d'habiter, de vivre et de dormir normalement à Vernier !

Notre association soutien l'initiative communale lancée par l'Association des intérêts de Vernier-Village. Signez et faites signer l'initiative disponible sur le site : www.geneve.assprop.ch et que vous avez également reçue dans votre boîte à lettres.

A retourner, avant le 1^{er} juin, à
AIVV, case postale 434, 1214 Vernier

Nos autorités cantonales préfèrent la croissance de l'aéroport.

Le développement de l'aéroport de Genève est actuellement basé principalement sur la réponse à la demande de même que par un système de taxations des mouvements d'avions (atterrissages et décollages) particulièrement avantageux. De 2000 à 2012 le trafic a connu une croissance de +65% ! En 2014, la barre des 15 millions de passagers annuels a été franchie. En 2018, l'objectif poursuivi est d'atteindre 18 millions et, en 2030, 25 millions de passagers ! En Europe, aucun autre aéroport ne connaît un tel taux de croissance. Cet objectif de croissance sans limites du trafic aérien n'est ni raisonnable ni soutenable. Elle induit des nuisances très importantes pour les riverains, des atteintes à l'environnement et limite très fortement les communes dans leur aménagement territorial. **A Vernier par exemple, du fait de ces nuisances, la commune ne peut plus construire et / ou rénover de logements sur une grande partie de son territoire** et le canton utilise tous les moyens pour que les habitants des zones concernées les quittent.

Des logements à Zurich et pas à Genève ? Discriminatoire !

Depuis peu, le Conseil fédéral a autorisé la construction de logements autour de l'aéroport de Zurich mais PAS autour de l'aéroport

de Genève. Dès le 1er février 2015, il sera possible de bâtir (construire et rénover) dans les secteurs exposés au bruit du trafic aérien, **pour autant que les vols soient interdits entre minuit et six heures du matin sur l'aéroport en question.** Ce qui est le cas de l'aéroport de Zurich mais PAS de l'aéroport de Genève. C'est ainsi qu'au détour d'une révision de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, les Genevois découvrent stupéfaits que leur aéroport est ouvert en permanence et que l'exploitant peut autoriser en tout temps les vols de nuit !

Aucune restriction majeure d'expansion à Genève ! Vraiment ?

Vu l'objectif de l'aéroport de répondre à la demande sans limite, que la construction d'une deuxième piste est inimaginable, que les créneaux horaires actuels sont saturés, il est donc légitime de redouter la prochaine étape, à savoir : des décollages et atterrissages dès 5h du matin et après 23h notre aéroport n'étant pas fermé la nuit comme Zurich (aucun vol autorisé entre 23h et 6h).

Moins de nuisances à Zurich et plus à Genève ? Discriminatoire !

Les prévisions de croissance de l'aéroport de Genève se basent sur une augmentation de la population régionale et cantonale de +12% d'ici 2030. Il faudra bien loger cette population. Mais où ? Sur notre territoire exigu, la croissance de l'aéroport en autorisant des vols de nuit impliquera de restreindre les possibilités de logements dans les communes riveraines exposées au bruit des avions ! Cherchez l'erreur....

Dès lors, la présente initiative communale demande que les autorités communales profitent de la prochaine révision du PSIA (plan sectoriel d'infrastructure aéroportuaire) et interviennent auprès de toutes les autorités compétentes **afin de garantir, comme à Zurich, une interdiction de tout trafic aérien commercial à l'aéroport de Genève entre 23h et 6h du matin.** Ainsi, maintenir voire obtenir plus de logements et moins de nuisances ne restera pas un vœu pieux pour les communes riveraines de l'aéroport et leurs habitants.

Alain Gaumann
Membre du Comité d'initiative

VOTRE AVENIR : 1 AVION TOUTES LES 90 SECONDES !



**DORMIR SANS BRUIT
ENTRE 23H00 ET 06H00
EST UN DROIT ABSOLU !**

AUX PROPRIÉTAIRES DE VILLAS À AÏRE

Servitudes croisées

Le 10 septembre 1990, sous l'impulsion de l'association Pic-Vert, 140 propriétaires de villas ont signé des servitudes croisées pour une durée de 25 ans s'obligeant mutuellement à ne pas construire d'autres types de bâtiment que de la villa sur leur terrain.

Le 10 septembre prochain ces servitudes arriveront à échéance et la question qui se pose maintenant est de savoir s'il faut les renouveler. Pour ce faire, notre association, en partenariat avec l'association Pic-Vert, vous propose une soirée d'information sur ce sujet pour que vous ayez toutes les informations utiles afin de décider si vous souhaitez proroger les servitudes signées en 1990. Il est d'ailleurs possible pour les propriétaires qui n'auraient pas signé ces servitudes en son temps de le faire en même temps que ceux qui souhaiteraient les prolonger.

Cette soirée d'information aura lieu à l'aula du Cycle d'orientation du Renard, le mercredi 3 juin à 19h30.

La discussion sera animée par Me Philippe Schmidt, vice-président de l'association Pic-Vert.

Nous espérons vous y trouver nombreux afin de décider ensemble du développement futur que nous souhaitons avoir dans la presqu'île d'Aïre.

Alain Gaumann
Membre du comité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

C'est le jeudi 19 mars, à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, que l'Association a tenu son assemblée générale statutaire, en présence d'une nombreuse assistance. Ouverte à 19h40 par le président, Rafael Gemes, qui salue et remercie les présents et excuse notamment l'absence du Conseil administratif de Vernier.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de l'assemblée de 2014, le président donne lecture du rapport d'activité du Comité qui s'est réuni à cinq reprises pour organiser, en autres, la participation à la fête des écoles du Lignon avec, sous l'impulsion de M. JC Blanc, un stand de raclette; aux Promotions à Vernier, avec, sous la férule de Hans-Ruedi Vetterli et l'appui des bénévoles, les fameux jambons à la broche, accompagnés d'une salade de pommes de

terre et pour terminer la traditionnelle soirée choucroute de l'Escalade avec la marmite en chocolat de la Mère Royaume généreusement offerte par les commerçants du Lignon.

A côté des réjouissances, le comité s'est attaqué à d'autres problèmes notamment ceux de la Bourdonnette et des Laboratoires Plan

Après le Président, c'est au tour de Mme Finger, dévouée et efficace trésorière, de présenter le rapport financier de l'exercice 2014 qui laisse apparaître un montant de CHF 33'154,75 aux recettes contre CHF 35'714,95 aux dépenses, dont CHF 31'519,20 pour l'édition et la distribution du bulletin l'Echo.

Au nom des vérificateurs des comptes M. Tassoti présente le rapport de vérification qui donne décharge à la trésorière avec remerciements pour son excellent travail.

Les différents rapports n'appellent aucun commentaire et sont acceptés à l'unanimité.

Le point suivant de l'ordre du jour est la modification des statuts, présentée par Yves Magnin qui répond à une question d'un participant concernant l'article 14 (vérificateurs des comptes). Ce toilettage effectué pour adopter lesdits statuts à notre époque est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Autre point important de cette assemblée l'élection du comité qui voit les membres sortants: Mme Michèle FINGER et MM Francis BALLAGER, Robert BORGIS, Alain GAUMANN, Yves MAGNIN, Roland REY-MERMIER et Daniel ROCHAT se représenter, ainsi que les suppléants Mmes Monique Huissoud, Yannick Lachat et M. Antoine Alarcon. Par contre, M. Hans-Ruedi Vetterli a décidé de prendre une retraite bien méritée. Entré lors de l'assemblée générale de 1989, il a pris une part super active dans les activités de l'Association qu'il a d'ailleurs présidée durant plusieurs années. En signe de reconnaissance, l'assemblée, sur proposition du comité, **nomme M. Vetterli, membre d'honneur.**

Suite à l'appel lancé dans la convocation, fait assez rare, deux nouveaux membres se présentent pour œuvrer au sein du Comité: **M. Pierre Chevrier**, qui revient habiter dans la maison de ses parents à Aïre et **M. Gjon Thaqi**, domicilié à Nicolas-Bogueret. C'est par acclamations que tous les candidats (nouveaux et anciens) sont élus.

Le poste de président était à repourvoir. En effet, c'est lors de l'assemblée 2012 que Rafaël Gemes acceptait, après la malheureuse parenthèse avec M. Leubaz, de reprendre la présidence de l'Association, mais ayant quitté la presqu'île d'Aïre, il a décidé de laisser sa charge à une personne plus impliquée dans les

photo © louisannebouchard



Mélanie Chappuis est écrivaine, journaliste et mère de deux enfants. Née le 13 janvier 1976 à Bonn (Allemagne). Elle a passé son enfance entre l'Amérique latine et l'Afrique de l'ouest.

Elle entreprend des études de Lettres à l'Université de Genève. Après une licence en histoire contemporaine, elle est engagée comme pigiste dans différents journaux. Elle obtient son diplôme de journaliste en 2005, alors qu'elle travaille à la Radio Suisse Romande et publie son premier roman «Frida» en 2008.

Elle réside actuellement à Genève Son premier roman «Frida», parait en 2008 aux Editions Bernard Campiche.

Son écriture intense et empathique lui vaut de recevoir le prix la relève du Canton de Vaud. Elle travaille actuellement à l'écriture d'une pièce de théâtre.

Suite, page suivante

À votre bon droit

Yves Magnin
Avocat



Mme V a acquis une bouteille de champagne d'un bon millésime dans un magasin. Las, en voulant la déguster à l'occasion d'un événement marquant, elle a dû constater qu'il était bouchonné. Elle souhaite connaître ses droits.

Selon les règles sur le contrat de vente (art. 197 et ss Code des obligations), le vendeur est en principe tenu de garantir l'acheteur en raison des défauts qui diminuent dans une notable mesure la valeur de la chose ou son utilité prévue. Il répond de ces défauts même s'il les ignorait.

Cette garantie est de 2 ans à compter de la livraison, même si l'acheteur ne découvre les défauts que plus tard.

Ce délai de garantie ne peut pas être réduit s'agissant de vin vendu par un professionnel. En revanche, il pourrait avoir été étendu, voire la garantie exclue par le vendeur, mais cela doit être convenu expressément avec l'acheteur.

Nul doute qu'un champagne bouchonné constitue un vin défectueux. Mme V est en droit d'exercer l'action rédhibitoire, c'est à dire résilier la vente et exiger d'être remboursée. Il lui faudra toutefois apporter la preuve de l'acquisition de ce vin et du respect du délai de garantie.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, case postale 114, 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

intérêts du quartier et présente pour sa succession **M. Gjon Thaqi**, habitant à Aire depuis 15 ans et impliqué auprès des jeunes au sein du FC Aire-Le Lignon. C'est également par acclamations que le nouveau président est élu et les vérificateurs actuellement en fonction sont reconduits.

La cotisation annuelle pour 2016 est fixée à CHF 30.– minimum par personne et à CHF 70.– pour les personnes morales.

Le problème du projet IEPA de la Bourdonnette, contre lequel l'Association avait, dans un premier temps, déposé un recours, a été commenté par M. Yves Magnin. Des plans ont été obtenus qui semblent respecter le projet qui avait été présenté à la population et la convention, notamment sur la densification, entre la Commune de Vernier et les promoteurs finalisées, grâce au travail de tous ceux qui se sont engagés dans cette affaire.

Concernant le projet de reconstruction des Laboratoires Plan (7 étages et 21 m. de hauteur) M. Hachemi apporte quelques nouvelles sur cette «saga» (autorisation délivrée, annulée puis redélivrée (à l'identique)). Les opposants à ce projet – de même que la Commune de Vernier – ont déposé un recours contre la décision du Département et actuellement c'est le statu quo, mais à suivre attentivement.

A ce moment de la soirée, intervention de Mme Christina Meissner, Présidente du Conseil municipal de Vernier et députée au Grand Conseil, pour apporter d'abord les salutations du Conseil administratif et du Conseil municipal et ensuite quelques informations notamment sur le plan directeur communal qui se réalise d'une manière participative. Le bas de la presqu'île ne devrait plus avoir de zone industrielle, mais relève également que la Commune n'est malheureusement par propriétaire dans la région. Elle relève également que le projet de la Bourdonnette est un beau projet et invite à nouveau les habitants à être vigilants et de prendre en main l'avenir du quartier notamment avec le départ du Cycle d'orientation du Renard.

M. Alain Gaumann présente ensuite rapidement les activités 2015 ainsi que l'Association PIC-VERT en invitant ceux qui ne le sont pas encore à devenir membre, rappelant que l'union (et le nombre) fait la force. Et laisse ensuite la parole à M. Jean-François Bouvier, président de l'Association des intérêts de Vernier-Village, qui présente celle-ci ainsi que l'initiative qu'elle a lancée contre les nuisances de l'Aéroport de Genève, initiative qui doit réunir 2'300 signatures.

Au niveau des activités de l'année, l'Association participera à la Fête du quartier de la PLATAL et des écoles du Lignon le mardi 23 juin avec un stand de raclettes; à la Fête

des Promotions à Vernier, le 26 juin, avec son stand de jambon à la broche; à la Fête nationale au Lignon, avec une vente d'abricots du Valais et organisera, le 28 novembre, sa traditionnelle soirée choucroute.

Et elle continuera à suivre de près les projets de l'IEPA de la Bourdonnette et le projet de reconstruction des Laboratoires Plan. En outre, elle participera à l'élaboration du Plan directeur communal 2017, initié par le Conseil administratif, et soutiendra la récolte de signatures pour l'initiative communale visant à limiter les nuisances de l'Aéroport.

Après la partie officielle de l'assemblée, Me Frank Merlon, notaire à Genève, présente un survol du droit des servitudes croisées et successoral et répond aux questions des participants et la soirée se termine de manière conviviale avec le verre de l'amitié.

APRÈS... LE CYCLE DU RENARD ?

Durant notre dernière assemblée générale un participant, en parlant de la future déconstruction du CO du Renard, nous a aiguillonnés avec les propos suivants.

«Si vous ne voulez pas que par la suite les Autorités vous imposent un projet ficelé, à vous en premier de faire des propositions sur la future affectation de cette surface rendue disponible.» Le comité pense que les habitantes et habitants de la presqu'île doivent s'investir dans l'étude du futur de ce coin de notre région et vous suggère, ci-dessous, quelques pistes

- Extension de la zone sportive
- Extension de la zone villa
- Construction d'un ensemble de maisons, 2 étages sur rez, du type «La Planta» à Cologny, à l'époque un projet conduit par la Migros
- Transfert d'une partie des jardins familiaux installés à côté des SIG, permettant, par exemple, la construction de bâtiments locatifs sur la zone libérée
- autres idées ou propositions

A vous de jouer et de nous envoyer vos propositions aux adresses suivantes :

Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon
CP 114 - 1219 Aire ou comite@aiali.ch

Les résultats seront publiés dans un prochain numéro de L'ECHO et conservés pour être soumis aux administrations lorsque un calendrier des travaux sera établi.

D'avance le comité vous remercie de votre collaboration, indispensable, pour le futur de la presqu'île.

Roland Rey-Mermier



SWEET GIRLS

**Le film tourné au Lignon, enfin au cinéma !
Ce long-métrage de fiction, entièrement tourné au
Lignon, sortira le 27 Mai 2015 au cinéma Pathé Balexert.**

Vous aurez l'occasion de découvrir votre belle cité sous un angle nouveau, celui du regard des réalisateurs Jean-Paul Cardinaux et Xavier Ruiz qui, au travers d'une comédie noire et décalée, nous racontent la surprenante rencontre entre deux adolescentes et les aînés de la cité.

Marie et Elodie, pensent pouvoir résoudre le problème du logement dans la cité, avec leur vision romantique et naïve de la vie. Elodie suggère à Marie une solution aussi extrême qu'improbable; vider les appartements, «injustement», occupés par «les vieux», qui sont à ses yeux à l'origine du déséquilibre social actuel.

Si dans un premier temps, elles pensent qu'éliminer la source du problème est la solution, elles vont très vite se rendre compte que la vie n'est pas si simple et que derrière les chiffres de leurs froids calculs se cachent des êtres humains tous aussi perdus qu'elles ne le sont.

La rencontre entre ces deux générations oubliées par la société, va les rapprocher de manière aussi surprenante qu'émouvante.

Sweet Girls traite d'un problème très contemporain, avec l'originalité de le faire sous la forme d'une fable contemporaine rocambolesque.

Pendant les semaines de tournage, de nombreux habitants du Lignon, ont participé activement au film. Que ce soit comme figurant, ou en mettant à disposition leurs appartements ou commerces comme décors.

La volonté des réalisateurs n'était pas de faire un film au Lignon, mais de le faire avec les habitants du Lignon.

À l'image de celle qui règne dans la cité, l'ambiance sur le tournage était exceptionnelle, si bien que le groupe des figurants ont rapidement surnommés le plateau du film «club med du Lignon».

Ne ratez pas l'occasion de voir votre «petite ville dans la ville» sur grand écran, de reconnaître ou découvrir des lieux que vous connaissez ou ne connaissez pas encore, de vous voir, de voir vos amis, parents, voisins, au cinéma.

Deux avant-premières sont prévues les 19 et 21 mai à 18h15 au cinéma Pathé Balexert.

Vous pourrez ensuite le voir lors de sa sortie le 27 mai, cependant dépêchez-vous car il n'est programmé que jusqu'au 2 juin, à Pathé Balexert.



**DES PLACES POUR LES AVANT-
PREMIÈRES ET LES PROJEC-
TIONS, AINSI QUE DES AFFICHES
DU FILM, SONT À GAGNER
POUR LES LECTEURS DE L'ECHO
D'AÏRE-LIGNON !**



**PREMIERS PRIX
3 X 2 INVITATIONS POUR L'UNE
DES AVANT-PREMIÈRES**

**DEUXIÈMES PRIX
10 X 2 INVITATIONS POUR
UNE PROJECTION**

**TROISIÈMES PRIX
20 AFFICHES DU FILM**

**ÉCRIVEZ UN MAIL, AVEC COMME
OBJET «SWEET GIRLS», EN
MENTIONNANT VOS CORDONNÉES
À L'ADRESSE SUIVANTE:
INFO@ACTUALPUB.CH**

SOYEZ LES PLUS RAPIDES !

**POUR LES HORAIRES
ET LA BILLETTERIE, RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE INTERNET DE PATHÉ
WWW.PATHE.CH**



A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Du 11 au 30 mai

Jaques Tonascia

«Mener les arbres en bateau»
Tableaux

Salle des fêtes du Lignon

Samedi 15 mai à 20h

Festival Vernier Classique



Quatuor Modigliani

Oeuvres de Beethoven, Ravel,
Dohnanyi.

Maison Chauvet-Lullin
à Vernier-Village

Vendredi 22 mai dès 19h

Nicolas Comis, piano

un jeune virtuose de 10 ans

Lauréat du 40^e Concours suisse
de musique pour la jeunesse.

Oeuvres de Bach, Mozart,
Chopin, Strauss, et Debussy.

Entrée libre

Au Temple du Lignon

Concert au Lignon

Dimanche 31 mai à 18h

Ensemble Laudans
Exultet

Direction Jean-Louis Rebut

Entrée libre, collecte à la sortie

CHRONIQUE DIONYSIAQUE

Le nouveau membre du Comité. de l'Association, Pierre Chevrier, est un passionné de flacons anciens et précieux et s'y connaît en vieilles bouteilles. Sa passion il a voulu la partager en publiant notamment un ouvrage «Le vin d'hier» qui est un hymne aux millésimes du passé. Il a également sympathiquement proposé de faire profiter les lectrices et lecteurs de notre bulletin de ses connaissances.



photo © Florent Durand

Le vin, un investissement
comme les autres ?

Depuis près de quarante ans, je déguste toujours avec curiosité et enthousiasme les plus grands vins de la planète. Il faut cependant l'avouer, tout a bien changé! Alors que la confiance semble avoir déserté les marchés financiers, que les caisses des états sont exsangues, on apprend, par les médias les plus sérieux, que le vin serait une valeur refuge, la diversification salutaire qui sauvera l'investisseur des affres des marchés boursiers et de l'érosion monétaire.

Il faut dire que les volumes induits par ces nouveaux acheteurs que sont les chinois semblent être sans limite. Ainsi à Hong Kong, 12 bouteilles Vosne-Romanée 1985 Cros Parantoux de la cave privée de Henri Jayot ont été adjudgées plus de 2 millions de HK\$ (plus de 250'000 US\$).

On le voit, les exagérations, la fulgurance et l'accélération de la cote est le lot de notre époque et en ce sens, le vin n'échappe pas à la règle.

Les marchés asiatiques en général et le marché chinois en particulier ont ainsi modifié profondément les comportements. Aujourd'hui, on propose d'investir dans des produits financiers alternatifs par tranche allant de Frs 150'000.- à Frs 300'000.- tout de même! Ces capitaux, investis dans les meilleurs crus: Petrus, Haut-Brion, Lafite, Latour et Margaux entre autres ont des performances insolentes, jusqu'à dix fois plus que les marchés boursiers américains.

Le London International Vintners Exchange 100 (Liv-ex 100), l'équivalent pour le vin du

Swiss Market Index (SMI), a cependant perdu 15% ces douze derniers mois... Consolidation, excès de confiance, lassitude des investisseurs? Tout est possible mais on note aussi que certains de ces fonds d'investissement, à Londres, ont failli, laissant des caveaux vides et des investisseurs médusés.

Tout change très vite et s'adapte. Ainsi, en avril 2012, lorsque Château Latour indique qu'il va sortir du marché «En primeur», c'est de l'avis de marchands londoniens un changement fondamental dans les mentalités. L'un des arguments avancé par ce vignoble exemplaire est la lutte contre les faux. Comment satisfaire une clientèle très fortunée mais inexpérimentée que représentent les Chinois et les Russes? En contrôlant davantage les bouteilles à la sortie du chai et aussi à l'usage du temps écoulé assure Frédéric Engerer, président de Château Latour.

En conclusion, le vin me semble être une alternative intéressante mais pour des amateurs tournés d'abord vers une approche hédoniste du noble produit qui est le vin. Si ensuite la performance est au rendez-vous, c'est une prime appréciable. Il en demeure pas moins que la cote d'un vin, d'un millésime ne peut pas être confiée qu'à des dégustateurs de la veine des Parker et consorts. En effet, ce n'est pas demain que l'on trouvera la parfaite corrélation entre le plaisir de la dégustation d'un vin et le rendement de son portefeuille constitué de grands crus. Le lent vieillissement des bouteilles légendaires n'est pas l'horloge des traders!

Pierre Chevrier

PARLONS JARDINAGE

Le mois de mai

Ce mois est l'un des plus importants de l'année pour votre jardinier ! La végétation a repris ses droits et les fleurs, arbres, arbustes et rosiers recommencent à se développer et du côté potager, c'est la reprise des semis et des plantations qui donneront de savoureux légumes.

Rosiers

Il est encore temps de planter vos rosiers achetés en conteneur ou en pot. Pour les rosiers déjà en place, coupez au plus court les gourmands, ces pousses qui partent de la racine mais qui ne font pas partie de la tige principale. Ils affaiblissent le rosier et altère la floraison.

Attachez les rosiers grimpants afin de les maintenir près de leur support et soyez attentifs aux attaques de pucerons et traitez si besoin. Pulvérisez un fongicide de manière préventive afin d'éviter la maladie des tâches noires.

Plus tard, supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure.

Pelouse

C'est en favorisant la croissance de la pelouse au détriment de la mousse que l'on obtient les meilleurs résultats pour lutter contre la mousse. La pelouse a besoin de soleil. Il est alors important de couper les branches des arbres qui font trop d'ombre et qui empêchent le bon développement du gazon.

Il faut tondre régulièrement la pelouse : au moins une fois par semaine au printemps et tous les 15 jours l'été et ne tondez pas en dessous de 3-4 cm de hauteur. Au-delà, vous empêchez le bon développement de votre gazon et favorisez l'apparition de la mousse.

Feurs de terrasses et balcon

C'est le moment de faire vos jardinières. Vos plantes se développeront beaucoup, si elle sont bien entretenues. Attention à ne pas trop les serrer, car cela pourrait altérer non seulement leur croissance mais aussi leur floraison.

Les géraniums peuvent être mis à l'extérieur s'il n'y a plus de risque de gel. Il vaut mieux attendre la mi-mai dans la plupart des régions.

Dans la maison

Arrosez plus généreusement les plantes d'appartement ; les températures et la luminosité augmentent et induisent une croissance importante. Faites donc des apports d'engrais pour plantes d'appartement une fois par semaine ou introduisez dans le terreau un dé d'engrais à libération lente qui vous évitera cette corvée pendant au moins trois mois.

Surveillez l'exposition de vos plantes et installez des stores pour tamiser un trop fort soleil sur les fenêtres exposées plein sud afin d'éviter les brûlures sur le feuillage. Seuls les cactus pourront supporter une telle exposition sans protection.

Nettoyez encore plus souvent les feuilles de vos plantes avec une éponge imbibée d'eau à température ambiante pour supprimer la poussière qui empêche les échanges gazeux.

Continuez les opérations de rempotage sur les plantes à l'étroit dans leur pot. Quelques signes vous aideront à voir que c'est le bon moment : les racines qui sortent par le trou d'évacuation, un mélange qui sèche trop vite, un arrêt de la croissance, l'apparition de parasites ou une eau d'arrosage qui descend directement dans la coupelle sont autant de signes d'alerte.

La faune du jardin

Pas toujours visibles, mais quand même bien présentes les petites bêtes qui peuplent les jardins participent pleinement à l'équilibre et à la bonne santé de l'écosystème et certaines sont même des alliées fidèles du jardinier.

Le grillon : S'il n'a pas une réelle grande utilité, il peut se repaître de pucerons ou petits animaux morts, en déviant de son menu essentiellement végétarien. Il adore la chaleur et les zones découvertes, sèches et peu végétalisées.

La cétoine dorée : très utile dans son état larvaire, car elle recycle les éléments organiques, notamment dans les tas de compost. Mais attention de ne pas la confondre avec la larve du hanneton (ver blanc) dont elle se différencie par un corps très trapu, son extrémité d'abdomen, ses pattes courtes et la taille minime de la tête.

A l'état adulte, ce coléoptère, très agréable à regarder sous sa forme métallisée, est un bon pollinisateur. Mais pour protéger vos rosiers qu'il a tendance à coloniser, posez non loin des plantes des fruits très mûrs qui l'attireront.

Vernier fleuri

Comme à chaque printemps, les Autorités vous invitent à décorer de fleurs vos balcons, fenêtres ou terrasses et à vous inscrire, gratuitement, jusqu'au 31 mai, au concours Vernier fleuri.

Renseignement

Service espaces verts T 022 306 07 00

LA RECETTE

DE TANTE LOTTE

Pour rester dans l'ambiance de Pâques, Tante Lotte vous propose la recette suivante :

Filets de volaille aux champignons

Pour 4 personnes : 4 blancs de volaille ; 500g de champignons de Paris ; 150g de lardons ; 1 cuiller à soupe de graines de sésame ; 2 citrons ; 3 cuillers à soupe d'huile ; sel et poivre

Nettoyer les champignons, émincez-les. Faites chauffer l'huile dans une poêle et mettez les blancs de volaille à dorer sur les 2 faces.

Ajouter à la fois les champignons de Paris et les lardons.

Faites cuire entre 10 et 12 minutes, en mélangeant et en retournant la viande régulièrement.

Parsemez les graines de sésame sur la viande et les champignons, salez et poivrez.

Pressez les citrons, versez le jus dans la poêle et mélangez. Aux premiers bouillons, retirez du feu et servez aussitôt.

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H.R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

 **Optic 2000**

Une nouvelle vision de la vie

Et n'oubliez pas...
à chacun sa
2^{ème} PAIRE
à partir de CHF 1.- de plus
*Selon conditions en magasin

«Pour notre première fois, heureusement,
des professionnels nous ont accompagnés»

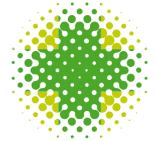
PACK PROGRESSIF 599.* CHF
UNE MONTURE ET DEUX VERRES **VARILUX**
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **ESSILOR**

* Pour l'achat d'une monture à choisir dans un large choix de montures Optic 2000, signalées en magasin, équipées de 2 verres blancs antireflets, progressifs Varilux Liberty Orma Cristal Easy UV (+0.00/+6.00 cyl. 6.00 max.) pour un prix de CHF 599.- Offres valables du 1^{er} octobre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 cumulable avec l'offre - 2^{ème} paire - et non cumulable avec d'autres offres de la même nature. Voir conditions signalées en magasin. Offres 2^{ème} paire constituées de montures à choisir dans la collection - 2^{ème} paire - et de verres correcteurs, de même conception que la 1^{ère} paire, non traités, non amincis, non durcis et non traités antireflet (sauf 2^{ème} paire Verres Vision Ordinateur). Options possibles avec suppléments payants après établissement d'un devis. Offres applicables uniquement pour les corrections -8.00/+6.00 cyl. 4.5+/-6.00. Offres valables du 01/10/2014 au 31/12/2015.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter 1214 Vernier T 022 341 45 40	7, rue des Boudines 1217 Meyrin T 022 785 01 55	C.C. du Lignon 1219 Le Lignon T 022 796 81 44
---	--	--

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

la **Cité**
des Vents

RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOThÈQUE

Cuisine française
et italienne

Pizza au feu
de bois

Soirées musicales tous
les vendredi et samedi

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon - Genève
Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71
www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch